



DATES IMPORTANTES

8 janvier 2018	Journée pédagogique : CONGÉ pour les élèves
16 janvier 2018	Reprise de la caisse scolaire
26 janvier 2018	Journée Carnaval à l'école
2 février 2018	Journée pédagogique : CONGÉ pour les élèves
5 au 9 février 2018	Semaine des inscriptions pour 2018-2019
23 février 2018	Journée pédagogique : CONGÉ pour les élèves

Objets oubliés

Dans le but de limiter les appels aux classes pendant les heures d'enseignement, nous vous demandons de faire penser à votre enfant d'apporter tous ses articles en quittant le matin. Il doit penser à son devoir, à son livre de bibliothèque, sa salopette, sa tuque, son parapluie, ses lunettes, son sac de vêtements d'éducation physique, ses souliers, sa boîte à lunch...

Les retards

Nous vous rappelons l'importance d'être à l'heure à l'école. Les retards ont un impact négatif à plusieurs points de vue : Ils perturbent le bon déroulement de la classe, ils provoquent l'interruption de la leçon et empêchent l'élève en retard de bénéficier de toutes les minutes d'enseignement auxquelles il a droit. De plus, afin d'éliminer tout retard sans raison valable, nous vous demandons de motiver chaque retard de votre enfant par un appel téléphonique à la secrétaire ou par un billet explicatif. Merci!

Carnaval



Le carnaval de l'école se tiendra le 26 janvier prochain. Vous recevrez, sous peu, une lettre vous expliquant les détails de cette journée.

Période d'inscription pour l'année 2018-2019

La semaine des inscriptions se tiendra au secrétariat de l'école du 5 au 9 février 2018 inclusivement aux heures suivantes : 9h00 à 11h00 et 13h30 à 15h00.

Pour les nouveaux élèves et les élèves du préscolaire : Documents à fournir lors de l'inscription

Lors de l'admission et de l'inscription, les parents doivent se présenter à leur école de secteur en ayant en main:

1. Pour l'élève né au Canada, l'original du certificat de naissance (GRAND FORMAT) émis par l'État civil de la province;
OU
pour l'élève né ailleurs qu'au Canada, l'original du certificat de naissance, traduit s'il y a lieu, et l'original du ou des documents d'immigration.
2. La carte d'assurance-maladie.
3. Une preuve de résidence (compte de taxes, facture d'électricité, bail, permis de conduire).
4. Les bulletins scolaires des deux dernières années s'il y a lieu.

Pour les élèves qui fréquentent nos écoles en 2017-2018

Les parents des élèves qui fréquentent déjà une école faisant partie de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries **n'ont pas à se présenter à l'école**. Des informations à ce sujet vous seront transmises dans les prochaines semaines.

Journée de « tempête »





Veillez prendre note que s'il devait y avoir fermeture de l'école suite à une tempête, l'information sera donnée sur le site internet de l'école et de la commission scolaire et dans les stations de radio et de télévision : CBF (95,1 FM) ; CHAI (101,9 FM) ; CKAC (730 AM) et TVA, diffusent les messages de fermetures des écoles. Soyez vigilants!

Facturation pour le service des dîneurs

Le 2^e versement pour le service de surveillance du midi sera facturé le 15 janvier. S'il vous plaît, lorsque vous rédigez le chèque, veuillez le faire à l'ordre de C.S.D.G.S. N'oubliez pas que vous pouvez effectuer votre paiement par internet. Voici les institutions financières participantes : Banque Nationale, Banque de Montréal, Banque Nouvelle-Écosse, Caisses Desjardins, Banque Toronto Dominion, Banque Laurentienne et Banque CIBC.

Relevés fiscaux : Il est important de payer avant le 31 janvier 2018 si vous voulez avoir votre reçu fiscal conforme au montant de l'année 2017. Autrement, votre reçu sera émis avec le montant payé à date. Si vous payez après le 31 janvier 2018 pour l'année 2017, vous devrez attendre en février 2019 pour obtenir un relevé corrigé.

Super Champions (décembre 2017)

			
Karl (001)	Justine (001)	Zackary (001)	Sandra (001)
David (002)	Gabriel (002)	Evalyn (002)	Noah (002)
Mérodie (003)	Lara-Asmin (003)	Alexis (003)	Emma (003)
Yvan (021)	Malick (011)	Yan (012)	Evan (003)
Kaily (022)	Loïc (011)	Daniel (012)	Kenza (011)
Iris (023)	Zalika (011)	Leyla (021)	Janeexa (011)
Alvi (031)	Madison (012)	Youssef (021)	Anas (012)
Kassandra (031)	Olivia (021)	Zackary (022)	Ania (012)
Élizabeth (032)	Émilie (021)	Sabrina (022)	Madina (012)
Jeevan (041)	Élodie (022)	Ève (013)	Alice (021)
William (041)	Loïc (022)	Océanne (013)	Émilie (021)
Sarah (042)	Louis (023)	Jochua (023)	Joud (022)
Emma (042)	Noah (031)	Basil (031)	Marilie (013)
Maëva (042)	Bintou (031)	Adrien (031)	Dalia (031)
Akram (052)	Junior (032)	Félix (032)	Mathis (031)
Zakaria (052)	Smit (033)	Noémie (032)	Adam (032)
Gabriel (053)	Arshad (041)	Camélia (032)	Mattéo (032)
Pano (053)	Bahr (041)	Justin (041)	Seliya (041)
Xavier (061)	Joanie (041)	Emmy (041)	Mathys (041)
Cynthia (061)	Britany (042)	Youssef (042)	Jesse (042)
Julisbeth (062)	Franck (042)	David (042)	Daniel (042)
	Noah (042)	Helen Zhu (033)	Marie-Jeanne (043)
	Samuel (051)	Sebastian (043)	Louisa (043)
	Stevenson (051)	Rose-Marie (043)	Kenza (051)
	Mohamedanass (051)	Gianna (052)	Laura (051)
	Ethan (052)	Jacob (052)	Adrian (052)
	Émile (052)	Kelley (053)	Jonathan (052)
	Marion (053)	Omar (053)	Oksana (053)
	Angel (061)	Kerem (053)	Ousmane (053)
	Patricia (061)	Lukas (061)	Myriem (061)
	Coralie (062)	Aicha (061)	Matis (061)
	Océanne (062)	Adama (061)	Ève (061)
	Guillaume (062)	Janie (061)	Samara (061)
	Phébé (925)	Alexi (062)	Raphaëlle (061)
		Anabel (062)	Soraya (062)
		Aïssatou (062)	Yasmine (062)
			Simon (062)

FÉLICITATIONS À TOUS NOS SUPER CHAMPIONS!!!

Christian Trudeau
Directeur